



COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly-sur-Seine, le 25 janvier 2019

PPE : le Gouvernement ne doit pas faire l'impasse des atouts du gaz pour la transition énergétique de la France

Le projet de PPE vient d'être publié par le Gouvernement et sera prochainement soumis à la concertation publique. Pour l'AFG, AFGNV, Coénove et France gaz renouvelables **ce projet de PPE en oubliant les atouts du gaz, ne fournit pas les bonnes réponses aux enjeux de la transition énergétique.**

Tout d'abord, la trajectoire de la PPE **met en péril la sécurité d'approvisionnement de la France.** Avec cette version de la PPE, le passage de la pointe électrique hivernale sera plus risqué du fait d'une électrification renforcée des usages, d'une augmentation de la production électrique intermittente et d'une réduction des moyens de production pilotables. Pour les associations gazières, le gaz, énergie flexible et stockable, est et restera indispensable pour garantir la sécurité énergétique.

Par ailleurs, l'apport du gaz pour répondre aux **problématiques de pollution de l'air n'est pas considéré à sa juste hauteur.** Les solutions gaz pour la mobilité sont une véritable alternative à un coût très raisonnable pour agir sur la qualité de l'air tout en accompagnant le développement des territoires et la mutation de l'activité industrielle liée au transport.

En outre, la PPE laisse **une part trop faible aux équipements gaz dans les bâtiments** alors qu'ils apportent des solutions innovantes, performantes et économiques, qui répondent pleinement aux enjeux de la transition énergétique.

Enfin, la réduction des émissions de carbone affichée par **la PPE prend insuffisamment en compte le potentiel offert par les gaz renouvelables produits localement.** Une véritable dynamique est engagée dans les territoires, portée par les externalités positives générées : revenus pour les agriculteurs, emplois dans les zones rurales, recyclage des déchets, transition agroécologique... Les objectifs de production de biométhane du projet de PPE pour 2023 sont inférieurs aux projets déjà enregistrés et nettement en retrait par rapport à la précédente PPE avec de surcroît des objectifs de baisse de coût peu réalistes. **L'AFG, l'AFGNV, Coénove et France gaz renouvelables estiment que les mesures annoncées pour le biométhane risquent de condamner l'avenir de cette filière sans tenir compte de ses avantages.**

Dans la plupart des pays, le gaz est appelé à jouer un rôle majeur dans la transition énergétique. En France ses atouts sont négligés. L'AFG, l'AFGNV, Coénove et France gaz renouvelables s'engageront notamment via la concertation publique, à **construire une transition énergétique réaliste, solidaire et à un coût acceptable pour l'ensemble des Français.**

Contacts presse :

Madeleine Lafon - AFG : 06 10 96 31 09

Gilles Durand - AFGNV : 07 86 97 02 51

Florence Lievyn – Coénove : 06 87 88 91 13

Pierre Drillon - France Gaz renouvelable : 06 79 58 16 34

À propos de l'AFG

L'Association Française du Gaz (AFG) est le syndicat professionnel de l'ensemble de l'industrie gazière française. Elle compte 8 membres titulaires (ENGIE, TOTAL, EDF, CFBP, Gazprom, GRDF, GRTgaz, Teréga), 29 membres associés et environ 600 membres sociétaires. Elle représente l'ensemble des acteurs de la chaîne gazière.

www.afgaz.fr

A propos de l'AFGNV :

Avec 110 membres, l'Association Française du Gaz Naturel pour Véhicules constitue l'association professionnelle de la filière du GNV et du bioGNV en France. Son but est d'accompagner la transition énergétique dans les transports en favorisant l'utilisation carburant du gaz naturel et du biométhane. Elle rassemble des constructeurs de véhicules, des fédérations de transporteurs, des fournisseurs d'énergies, des équipementiers, des collectivités territoriales et des opérateurs gaziers. Cette diversité lui confère la représentation robuste d'une filière industrielle qui connaît actuellement une véritable dynamique au niveau européen et notamment français.

www.afgnv.info

A propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels- tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

www.coenove.fr

A propos de France gaz renouvelables

Fondée en 2018, l'association France gaz renouvelables rassemble l'AAMF, les Chambres d'Agriculture France, le Club Biogaz ATEE, la FNCCR, la FNSEA, France biométhane, GRDF et GRTgaz. Elle a pour objectif de promouvoir la place des gaz verts dans le mix énergétique français.

Ouverte et à but non lucratif, FGR entend fédérer les différentes initiatives liées à l'essor des gaz renouvelables et permettre la création d'un écosystème au sein duquel le monde agricole et le monde de l'énergie seront au service des territoires et de la transition énergétique.

www.gazrenouvelables.fr